

Préparation aux écrits des concours Hospitaliers Externes

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-2-4

Rives du Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :

04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 400,00 €

Formation continue :

- payée par l'employeur :
730,00€.
- payée par l'apprenant : 480€.

Objectifs Réussir les écrits. Cette préparation intensive consiste à entraîner les candidats aux épreuves écrites des concours hospitaliers externes (DH, DESSMS, DS, EN3S, AAH et IASS).

Publics concernés : Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+4. Formation continue + Apprentissage en alternance (voir fiche APPRENTISSAGE).

Contenu : 8 Dissertations de Culture générale, 10 Notes de synthèse (6 en 4 heures et 4 en 5 heures), Dissertations spécialisées : Questions sociales et sécurité sociale, Droit hospitalier, Santé publique, Droit public, Economie de la Santé, Finances publiques, en fonction des choix des candidats et QRC (concours IASS).

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, ils sont tous membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Nicolas MARTY, *Maître de conférences en Droit public, Directeur de l'IPAG*

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 25 étudiants

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG à partir de début mars.

Perspectives professionnelles : Concours de Directeur d'Hôpital, Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, Directeur d'organisme de sécurité sociale, Directeur des soins, Attaché d'administration hospitalière, Inspecteur des Affaires sanitaires et sociales.

Planning : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites des concours.

Calendrier : Rentrée début septembre et fin des cours en mai.

LES «PLUS» DE L'IPAG :

Il est proposé facultativement de suivre la pré-rentrée de l'IPAG (semaine du 7 septembre) organisée autour de conférences-métiers.